



Photos Informations ouvrières

5 octobre : le débat sur les retraites s'ouvre au Sénat. La gauche présente 1 000 amendements. Les travailleurs manifestent par millions pour exiger le retrait de ce projet de loi et non pas son amendement. Le conseil fédéral national du POI s'est adressé à ces milliers de travailleurs engagés dans ce combat pour leur proposer d'organiser ensemble une conférence ouvrière d'unité, le 11 décembre 2010.

Yan Legoff, avec nos correspondants

Après les grèves et manifestation du 23 septembre, l'intersyndicale nationale avait appelé à une nouvelle journée de mobilisation, sans grève, le samedi 2 octobre. Et malgré cela, à nouveau, des millions de manifestants ont manifesté dans toute la France contre le projet de loi gouvernemental sur les retraites. Nos correspondants nous ont envoyé de nombreux reportages. Citons-en deux. A Bordeaux, la manifestation était presque aussi importante que celle du 23 septembre. Si certains, qui étaient là le 7 et le 23, sont revenus, ce ne fut pas le cas pour d'autres. Et, à l'inverse, des salariés ont manifesté pour la première fois, quelquefois en famille. Dans la manifestation, une banderole « barre » la route : c'est celle des salariés de France Télécom, dans l'unité CGT, SUD et FO. Leur tract explique : « Malgré plusieurs journées de grève et de manifestations, le gouvernement maintient son projet injuste de réforme des retraites. Pour aller plus loin, une seule condition : unité pour le retrait pur et simple de ce projet de loi. » Un agent nous dit : « A l'AG, on a décidé de notre banderole : "Unité, grève interpro jusqu'au retrait", car c'est ça que veulent les gars, c'est comme ça qu'on peut gagner. » A Aubenas (Ardèche), l'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, SUD, CNT avait appelé les travailleurs à manifester pour exiger le retrait de la réforme des retraites. L'immense majorité des manifestants scandaient : « Retrait, Retrait ! ».

Réaffirmant cette exigence, l'orateur de l'union locale CGT déclare en conclusion : « Le rapport de force, nous devons le construire ensemble, il doit être à la hauteur de votre détermination, il doit se traduire par la décision d'une grève reconductible nationale à partir du 12 octobre. » Ces propos déclenchent une ovation.

Et pourtant, au même moment, se prépare activement la mise en scène des amendements au Sénat, qui doit commencer le 5 octobre.

François Chèreque, pour la CFDT, renouève sa « main tendue » au gouvernement : faire avaler tout le projet de loi au bénéfice d'un report en 2015 du passage de 65 à 67 ans (lire page 4)...

Marisol Touraine, porte-parole du PS à l'Assemblée nationale, déclare même, dans une réunion publique à Tours, le 29 septembre, qu'il « ne revient pas aux organisations de dire : retrait »...

Au PS, mais aussi au Parti de gauche, chez les altermondialistes d'ATTAC, les déclarations des dirigeants se multiplient pour un « référendum », comme si la grève jusqu'au retrait ne devait décidément pas être à l'ordre du jour.

A l'image de la tension qui étreint tout le pays...

Pendant ce temps, à Marseille, la grève des agents des ports pétroliers de Lavera et de Fos-sur-Mer concentre les regards de tout le pays. Entamée le 27 septembre, elle est reconduite tous les jours.

Un agent d'un autre port, en grève le week-end du 2 octobre, explique à Informations ouvrières : « Pour faire passer la réforme portuaire auprès des dockers, le gouvernement et le patronat avaient promis un ac-

« L'AG a décidé de notre banderole : "Unité, grève interpro jusqu'au retrait !" »

Un responsable syndical de Pessac

cord sur la pénibilité. La fédération CGT avait « échangé » la pénibilité contre la réforme. Aujourd'hui, avec la réforme Woerth sur les retraites, cet accord est remis en cause. Alors, devant la colère des collègues, la fédération a lancé un mot d'ordre en appelant à stopper les détachements. Aujourd'hui, les personnels de port et les dockers sont au coude à coude. »

Et à Marseille ? « Il y a là-bas un accord local : ce sont les agents de ports qui touchent au pétrole. Mais le patronat veut casser cet accord. C'est pour cela qu'il y a grève à Lavera. »

C'est à l'image de la tension qui étreint tout le pays sur la question des retraites. C'est aussi à Marseille que, le 2 octobre, lors de la manifestation, le secrétaire de l'union départementale FO interpelle publiquement les responsables des autres unions départementales : « Les unions départementales des syndicats doivent interpeller les fédérations pour qu'elles appellent à la grève interprofessionnelle. J'ai fait la proposition aux UD : pourquoi ne pas commencer par notre département ? Que notre département montre la voie de la grève interprofessionnelle pour que le plan gouvernemental soit retiré. »

Le calendrier se resserre, le gouvernement voudrait tout avoir bouclé d'ici quinze jours. « Si le gouvernement maintenait son texte, l'appel à la grève interprofessionnelle au niveau national nous apparaît incontournable », déclarent dans l'unité de leurs syndicats CGT, FO, FSU, SUD, UNSA les agents de la Ville de Paris (lire page 3).

Quelle sera l'issue de ce gigantesque bras de fer, une semaine avant la nouvelle journée de grève et de manifestations du 12 octobre ?

Discussion à propos de la déclaration du conseil fédéral national dans les comités Cognin-Chambéry (73)

• Il y a deux points forts dans la déclaration : les obstacles, faire prendre conscience de l'obstacle, un moyen politique : la conférence pour l'unité. Cette conférence tombe à point, elle a une grande importance stratégique, elle est nécessaire dans tous les cas de figure, que la loi soit passée ou pas. Cette conférence resserre les liens et joue un rôle pour empêcher la dislocation de la classe, et principalement si la loi passe.

• La déclaration change l'angle de la discussion que l'on peut avoir, elle permet d'engager la bataille pour l'unité contre l'unicité. Il faut tout de même préciser que l'on nous fait croire que tous les syndicats et partis s'opposent. Cela est faux. Le mot d'ordre de retrait n'est pas repris par Thibault et les partis mènent la bataille des amendements. Le texte nous permet d'avancer sur cette question, de la régler au niveau politique.

• La classe ouvrière n'oublie pas, elle mémorise les combats, échecs et victoires. Notre problème, c'est comment surmonter les obstacles que dressent certains responsables qui savent que s'ils lâchaient, ce serait une brèche grande ouverte dans laquelle la classe ouvrière peut s'engouffrer. Le rôle de la conférence, c'est de faire faire un pas à des militants syndicaux et politiques sur les obstacles et la manière de les surmonter. C'est un formidable point d'appui qui peut aider aussi dans la journée du 12, dans la mesure où l'on s'en saisit immédiatement.

Renée Laurent

Lire le texte de la déclaration du POI en pages 6 et 7.

12 octobre. Prises de position pour la grève pour le retrait du projet de loi

Appel de l'assemblée générale des personnels de la Ville de Paris, avec les syndicats CGT, FO, SUPAP/FSU, SUD, UNSA

‘Pour gagner le retrait du texte, l'appel à la grève interprofessionnelle au niveau national nous apparaît incontournable’

« **L**e gouvernement n'a pas voulu entendre la protestation des millions de manifestants le 24 juin, les 7 et 23 septembre derniers.

Il a fait voter par l'Assemblée nationale, en première lecture, son texte qui se traduit par : allongement de la durée de cotisation, recul de 2 ans de l'âge légal de départ, augmentation des cotisations, droits des femmes à nouveau bafoués, retraite de misère...

D'autres solutions auraient pu être retenues par le gouvernement, à savoir : augmentation générale des salaires, arrêt du démantèlement des services publics, création de vrais emplois statutaires visant à réduire le chômage et la précarité, véritable reconnaissance et prise en compte de la pénibilité au travail, arrêt des exonérations patronales...

Cela passe d'abord par le retrait de ce texte de loi inacceptable.

Dans ces conditions, si le gouvernement maintenait son texte, l'appel à la grève interprofessionnelle au niveau national nous apparaît incontournable.

Les organisations syndicales CGT-FO-SUPAP/FSU-UNSA-SUD Ville de Paris sont prêtes à s'engager dans la voie de donner une suite reconductible pour obtenir le retrait pur et simple.

Pour se donner les moyens de réussite, l'assemblée générale a décidé :

- d'appeler tous les collègues à signer cet appel ;
- de s'adresser au maire de Paris ;
- de tenir une nouvelle assemblée générale le mardi 5 octobre 2010, pour préparer la grève et la manifestation du 12 octobre que nous voulons nationale, interprofessionnelle et reconductible.

Pour gagner le retrait du texte de loi sur les retraites, unité ! Pour bloquer le pays par la grève interprofessionnelle, participez à l'assemblée générale : mardi 5 octobre, de 9 heures à 12 heures. »

Le syndicat CGT des services postaux de Paris
‘Retrait du projet de loi !’

« **L**e samedi 2 octobre, toutes et tous dans la manifestation pour le retrait du projet de loi sur la retraite, pour la satisfaction des revendications en matière de salaire, emploi et service public.

Le puissant rassemblement du 15 septembre devant l'Assemblée nationale, les formidables journées du 7 et du 23 septembre ont montré la mobilisation grandissante des salariés. Et l'ensemble de la population refuse massivement cette réforme gouvernementale. Pour la très grande majorité des Français, l'âge légal de départ doit rester à 60 ans à taux plein et à 55 ans avec la prise en compte réelle de la pénibilité.

Sachant que le texte de loi sera examiné au Sénat à partir du 5 octobre, les organisations syndicales mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime. Elles appellent à faire des samedi 2 octobre et mardi 12 octobre d'importantes journées d'action. Ensemble, salariés du public et du privé, nous allons gagner : nous ferons reculer le gouvernement. »

La fédération CGT des organismes sociaux
‘L'heure est à la grève interprofessionnelle jusqu'à l'abandon du projet’

« **A**u travers de la bataille sur les retraites, c'est l'avenir de la protection sociale "à la française" qui est en jeu. La fédération appelle donc à mettre en discussion dans l'unité, au cours d'assemblées générales, la reconductibilité du mouvement sous toutes les formes souhaitées par les salariés après le 12 octobre.

L'heure est à la grève interprofessionnelle jusqu'à l'abandon du projet. La mobilisation de tous, actifs et retraités, est indispensable !

Tous et toutes dans l'action ! Seuls des millions de grévistes et des millions de manifestants feront reculer le gouvernement. »

Le syndicat CGT de la RATP
dépose un préavis de grève
‘pour une durée illimitée’

« **L**es actions engagées depuis le début de l'année (23 mars, 27 mai, 24 juin, 7 et 23 septembre, et 2 octobre) ont permis un élargissement de la mobilisation au niveau national comme à la RATP où l'ensemble des organisations syndicales rejette le projet gouvernemental.

L'autisme gouvernemental face à la réalité du mécontentement social nous amène à proposer aux agents de notre service public de monter le ton, le niveau de la mobilisation.

A la RATP, les agents sont appelés à se réunir pour décider collectivement des suites qu'ils souhaitent donner à l'action collective du 12 octobre et ses suites.

Pour cela, la CGT-RATP met à disposition des agents un préavis de grève illimitée à partir du 12 octobre, appelle à l'élargissement des mobilisations comme à la reconduction du mouvement. »



Photo Informations ouvrières

ÉDITORIAL

Surdités

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

7 et 23 septembre, à nouveau le samedi 2 octobre... une exigence concentre le mouvement de millions : retrait de la contre-réforme Sarkozy-Woerth. Qui peut l'ignorer ? Et pourtant... Des millions disent retrait. Mais le sénateur PS David Assouline ne les entend pas. Ce 5 octobre, sur France Inter, il déclare : « Une autre réforme est possible. On ne pourra pas dire au pays qu'on peut continuer avec le statu quo actuel ». Le « statu quo », ça veut dire maintenir ce qui existe, donc retirer la réforme destructrice. De ce retrait, Assouline ne veut pas. Il annonce la tactique de son parti dans le « débat » qui débute au Sénat : « Nous déposerons des amendements pour améliorer. »

Des millions disent retrait. Mais Olivier Besancenot ne les entend pas. Présent ce 5 octobre avec Assouline dans le studio de France Inter, le porte-parole du NPA va-t-il réagir ? Va-t-il rappeler l'exigence de millions ? D'aucune manière. En trois quarts d'heure d'émission, il ne prononce pas une seule fois le mot retrait. Au sénateur qui annonce la politique d'amendements du PS, Besancenot apporte son appui : « Le Sénat n'est pas mon cénacle favori (...), mais tout ce qui pourra être fait pour gagner du temps (...), ça permettra aussi au rapport de force extra-parlementaire de s'établir... » Pour Besancenot, le PS, « c'est un compagnon de lutte », car « on est tous d'accord pour dire il ne faut pas toucher la retraite à 60 ans ». Mais comment ne pas toucher à la retraite à 60 ans sans retirer la contre-réforme ? Mystère...

Des millions disent retrait. Mais L'Humanité ne les entend pas. Ce 5 octobre, ce quotidien consacre six pages à la question des retraites. Y sont annoncés un millier d'amendements au Sénat... mais de retrait, pas question.

Dans une déclaration de son conseil fédéral national (CFN, lire pages 6 et 7), le Parti ouvrier indépendant appelle à agir pour « arrêter le bras destructeur du gouvernement ». Il souligne que le gouvernement Sarkozy aurait dû depuis belle lurette renoncer à son projet destructeur s'il ne bénéficiait d'une part du refus de la majorité des dirigeants des confédérations syndicales « d'avancer l'exigence du retrait et de lancer dans l'unité l'appel à la grève » et, d'autre part, du positionnement des dirigeants des partis dits de « gauche », qui, en « cautionnant le prétendu débat parlementaire », ne cessent « de légitimer sa contre-réforme ».

Faut-il chercher ailleurs les raisons de l'apparente surdité qui les frappe tous ? Il reste ce fait, que souligne le CFN : « Pour ces millions qui se mobilisent depuis des mois contre le projet Woerth, il n'est pas question de renoncer : il s'agit plus que jamais de faire reculer Sarkozy et d'arracher le retrait. » Comment ? Par quels moyens surmonter les obstacles qui se dressent devant le mouvement de la classe ouvrière ? C'est l'objet de la discussion ouverte par cette déclaration et de la conférence nationale de délégués qu'elle convoque que de permettre aux travailleurs et militants de toutes tendances de chercher ensemble les réponses à ces questions (1).

(1) Dans un rapport publié ce 5 octobre, le Fonds monétaire international (FMI), celui-là même qui ordonne partout dans le monde de sabrer dans les dépenses publiques, les retraites et la Sécurité sociale, avertit les gouvernements que le « soutien public qui a été accordé aux banques ces dernières années devra être maintenu ». Des milliers de milliards d'euros sont allés renflouer banquiers, capitalistes et spéculateurs faillis. Il faudrait continuer ? Rappel : le FMI a pour directeur le « socialiste » Strauss-Kahn.

Le projet de loi gouvernemental sur les retraites passe au Sénat Les 65 ans maintenus, "transitoirement", pour quelques femmes... Et les 62 ans imposés à tout le monde !

Le Sénat a commencé à examiner le projet de loi sur les retraites le 5 octobre. Plus d'un millier d'amendements ont été déposés par les sénateurs de « gauche », alors que des millions de manifestants exigent le retrait pur et simple du texte. La CFDT veut permettre au gouvernement de « sauver la face », tout en maintenant le cœur du projet de loi : le report de 60 à 62 ans, pour les hommes comme pour les femmes, de l'âge de la retraite.

30 septembre : la nouvelle main tendue de François Chérèque (CFDT) au gouvernement

«Permettre à tout le monde de sauver la face»

Dans une interview à *Libération*, le secrétaire général de la CFDT déclare : « Je fais une proposition au gouvernement : qu'il subordonne le recul de l'âge du taux plein de 65 à 67 ans — prévu à partir de 2016 — à un vote formel du Parlement en 2015, et après un rapport sur la situation des femmes et des précaires (...). Par ailleurs, le recul de cette borne d'âge ne devant pas intervenir avant 2016, cela ne remettra pas en cause l'équilibre financier de la réforme. Bref, ce schéma permet à tout le monde de sauver la face. »

3 octobre : le gouvernement saisit la perche

Raffarin (UMP) rappelle l'accord en 2003 avec la CFDT...

L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin (UMP) estime dans *Le Journal du dimanche* qu'« un gouvernement n'a pas le droit de mésestimer la contestation sociale » et prédit un débat « ouvert » au Sénat à partir de mardi. Il fait le parallèle avec la réforme des retraites de 2003, lorsqu'il était à Matignon. « Entre mon premier contact avec le secrétaire général de la CFDT et la publication de la loi au Journal officiel, il s'est écoulé plus d'un an. Nous avons eu un dialogue approfondi, la négociation a débouché sur un accord », relève-t-il.

Fillon : "Des aménagements sont possibles sur la retraite des femmes"



Le Premier ministre, François Fillon, déclare sur M 6 que les manifestants « se trompent » et refuse de revenir sur l'essentiel du texte : « Il y a toujours des aménagements possibles, mais il y a un principe de base contre lequel la plupart de ceux qui manifestaient hier continuent de s'opposer, c'est l'allongement (...) à 62 ans » du départ en retraite aujourd'hui fixé à 60 ans. Il a indiqué que des « aménagements » sont envisageables concernant les femmes, « comme les mères de famille nombreuse » nées avant les années 1960 avec « des carrières souvent courtes » et « des différences de rémunérations importantes avec les hommes ».

Comme Chérèque, le président du Sénat (UMP) propose le maintien provisoire des 65 ans sans décote pour certaines femmes

Le président du Sénat, Gérard Larcher (UMP), souhaite que les femmes qui ont trois enfants et plus puissent continuer « de façon transitoire » à partir de la retraite à 65 ans sans décote, dans un entretien publié sur le site internet des Echos. M. Larcher a toutefois précisé que cette proposition ne constituait pas « une remise en cause générale » du projet de loi du gouvernement.



Pour financer cette proposition, le président du Sénat suggère un « plafonnement de l'exonération fiscale des bonifications de pension de 10 % pour les personnes qui ont eu trois enfants ». Ce sont donc les autres femmes qui devraient financer cet « aménagement ». Selon le ministre du Travail, Eric Woerth, « une solution sera trouvée en séance » sur cette question. Rappelons que les femmes, aujourd'hui, prennent leur retraite à 61,4 ans : la grande majorité d'entre elles partent donc avant 65 ans et ne seraient donc pas concernées. Elles devraient, elles, comme tous les hommes, travailler jusqu'à deux années de plus.

5 octobre : la discussion commence au Sénat

Le président du groupe PS au Sénat : "On peut faire bouger les lignes"



Dans *Le Parisien*, le président du groupe PS au Sénat, Jean-Pierre Bel, estime, que « le cocktail mobilisation sociale et débat parlementaire peut faire bouger les lignes ». « Nous n'avons pas une volonté systématique d'obstruction », prévient Jean-Pierre Bel.

Pas question d'obstruction, donc pas question de retrait du texte... Faire bouger les lignes, c'est donc amender le texte (plus de 1 000 amendements déposés par la « gauche »)... Et, contradictoirement à la volonté exprimée par des millions de manifestants, c'est ce que veulent faire les sénateurs du PS, du PCF et du Parti de gauche.

A Tours, Marisol Touraine (PS) rejette le mot d'ordre de "retrait" du projet gouvernemental

L'initiative d'un collectif d'organisations allant du PS au NPA en passant par certaines organisations syndicales, se tenait un meeting à la mairie de Tours, le 29 septembre. L'invitée vedette en était Marisol Touraine, députée et porte-parole du PS pour les retraites. De la salle, des militants du POI sont intervenus contre l'allongement de la durée de cotisation et sa signification dramatique pour les salariés, les jeunes et les familles, et sur le mot d'ordre de retrait, ainsi que pour dénoncer certaines déclarations de dirigeants qui assurent

que « l'issue, c'est 2012 »... Le représentant du NPA a déclaré qu'il était d'accord avec le PS, le PCF... et le POI. Et que, donc, le projet n'était ni amendable ni négociable, qu'il fallait le retirer, car 2012, ça se gagne dès aujourd'hui... Le dirigeant du Parti de gauche présent, E. Coquerel, s'est appuyé sur « l'intervention du camarade POI » en critiquant Marisol Touraine, tout en disant : « Il faut rester unis. » Sur quoi, on ne sait pas trop... Marisol Touraine a ensuite conclu : « Je vais répondre par rapport au mot d'ordre de retrait

du texte : il ne revient pas aux organisations de le dire. » Puis : « Par rapport à l'allongement de cotisation, je ne partage pas la totalité des analyses qui peuvent être faites, (...) sur la question du temps travaillé, il faut jouer sur la durée de cotisation... » Cela a jeté un froid dans la salle...



Correspondants ■

Chronique politique

Référendum : dans quel but ?

Gérard Bauvert

Après le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon, plusieurs « personnalités » du PS viennent tour à tour d'appeler de leurs vœux à l'organisation d'un « référendum sur les retraites ». Curieuse campagne, en effet. Comme nous l'indiquions dans notre précédent numéro, le président du groupe PS à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, avait fixé le cadre de la politique de son parti en déclarant : « L'issue de la réforme se jouera en 2012. »

Alors que des millions de salariés, par la grève et la manifestation, réaffirment depuis des semaines l'exigence commune du retrait de la réforme Sarkozy-Fillon-Woerth, Jean-Marc Ayrault fixe le cap pour la présidentielle de 2012.

Jean-Luc Mélenchon, dont les appétits présidentiels ne sont un mystère pour personne, lance pour sa part l'idée d'un référendum. Son parti déclare : « Ce serait une issue démocratique et pacifique au conflit en cours sur les retraites. Il suffit pour cela que Sarkozy soumette son projet à référendum. »

Ben voyons ! Si la question n'était pas si sérieuse, il y aurait de quoi s'esclaffer : « Quelle bonne blague ! » En effet, quel sens peut avoir de demander à Sarkozy d'organiser un référendum alors que des millions de salariés exigent le retrait du projet de Sarkozy ? Pourquoi ne pas aller prier à Lourdes ?

Mais cette idée du référendum a fait quelques adeptes. Sur son site « Désir d'avenir », le 1^{er} octobre, Ségolène Royal appelle elle aussi à l'organisation d'un référendum. Pour cette dernière, « la retraite est le patrimoine commun de tous les Français. Ce serait un vrai progrès démocratique qu'ils puissent se prononcer sur un enjeu de société aussi important. » Passons sur le « patrimoine commun de tous les Français ». Jusqu'à preuve du contraire, la retraite est une conquête arrachée par la classe des salariés... Poursuivons.

Arnaud Montebourg, député PS de Saône-et-Loire, ex-nouvel ami (?) de Ségolène Royal, ainsi que d'autres dirigeants du PS, se sont également exprimés dans le sens du référendum. Montebourg ne craignant de dire en substance : « Chiche, au lieu de compter les manifestants, comptons les voix lors du référendum... »

Parlons clair. Demander l'organisation d'un référendum sur les retraites à Sarkozy, c'est — qu'on le veuille ou non — tourner le dos à l'exigence de millions de salariés concentrée dans le mot d'ordre du retrait. D'ailleurs, Ségolène Royal, après avoir expliqué pourquoi il faut se battre pour un référendum, donne parfaitement le contenu de cette proposition : « La nécessité d'une réforme du financement des régimes de retraite n'est niée par personne et certainement pas par la gauche. » Et de formuler la réforme chère au PS : « Les efforts doivent être partagés et nous acceptons donc le principe d'un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 41,5 années. »

Au moins, les choses sont clairement dites. Voilà où l'on voudrait emmener les militants, les travailleurs. A une prétendue discussion « projet contre projet », amendement contre amendement (comme on le voit à l'Assemblée nationale et au Sénat), mais cette fois-ci à l'occasion d'un référendum à l'échelle du pays. En fait, ce « passionnant débat » référendaire préparant 2012 est tourné contre le combat actuel des travailleurs, contre leur lutte de classe exigeant le retrait.